

CENT SOIXANTE-QUATORZIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

Le vendredi 8 décembre 2017
Salle Angèle Brunelle

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillers, conseillères :

en personne : D. Coughlin, C. Gleeson, M. Langevin, A. Lauzon, J. Lorek, M. Lorek, F. Marcotte Roy, R. Martinie, M. Owca, S. Payeur, D. Pelletier, J.P. Pelletier

Élève conseillère : A.-M. Trottier

Administration : L. Allaire, Y. Bolduc, R. Lepage, M. Major-Levesque, C. van Rassel, G. Beauce

1. APPEL DES MEMBRES ET PRIÈRE D'OUVERTURE

La présidente, Conseillère Payeur, débute la réunion à 18 heures et invite la directrice de l'éducation, Lucie Allaire, à réciter la prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 174-01 proposée par Conseiller Martinie, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 174^e réunion régulière, tenue le 8 décembre 2017, tel que modifié : ajout de l'item 9.1 Ouverture officielle de l'école Immaculée-Conception et élimination de l'item 7.3.4 Budget révisé 2017-2018.

Adoptée

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Conseiller Lauzon déclare un conflit d'intérêt à l'article 12-3.2.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

4.1 Cent soixante-treizième réunion régulière du 13 octobre 2017

Résolution n° 174-02 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 173^e réunion régulière tenue le 13 octobre 2017, tel que présenté.

Adoptée

5. QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Néant.

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Néant.

7. RAPPORTS

7.1 Rapports de la présidente

7.1.1 AFOCSC

CA de l'AFOCSC

La présidente mentionne que Conseillère Gleeson participera au CA de l'AFOCSC les 14 et 15 décembre.

Rencontre des partenaires

La présidente a participé à la rencontre des partenaires le 19 octobre dernier. Parmi les sujets discutés : le sacrement dans les écoles et comment chaque école le vit de façon différente; comment rejoindre les élèves catholiques qui sont dans les écoles publiques; les enseignants ne sont pas toujours outillés pour enseigner aux élèves tout ce qu'ils ont à vivre.

7.1.2 FNCSF

Néant.

7.1.3 Formations / Congrès

Conseillère Payeur, Conseiller Martinie et Mme Allaire ont participé au 27^e congrès de la FNCSF du 19 au 21 octobre, à Ottawa. Le thème était « Le continuum en éducation – apprendre la vie durant ». Les présentations des élèves des deux conseils hôtes fut exceptionnelles.

Conseillère Gleeson et Conseiller Lauzon ont participé au congrès de l'AFO qui s'est tenu à Ottawa du 27 au 29 octobre. Les ateliers offerts ont été bien appréciés.

Conseillère Payeur, Conseillère Gleeson et Mme Allaire ont participé au Symposium de l'éducation catholique qui s'est tenu à Toronto les 14 et 15 novembre. Parmi les thèmes abordés : la catholicité dans nos écoles et comment la transmettre à nos jeunes.

7.1.4 Bilan annuel 16-17 : dépenses conseillers

Conseillère Payeur invite M. Bolduc à présenter le bilan annuel des conseillers scolaires.

7.1.5 Assiduité des membres aux réunions du Conseil

Les membres élus reçoivent leur bilan d'assiduité pour les réunions du Conseil et des comités du 1^{er} décembre 2016 au 30 novembre 2017.

7.2 Rapports de l'élève conseillère

7.2.1 Rapport d'activités

L'élève conseillère, Madame Anne-Marie Trottier, présente le rapport des diverses activités qui se sont déroulées en octobre et novembre pour les élèves de l'école secondaire catholique de La Vérendrye.

7.2.2 RECFO

Néant.

7.3 Rapports de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

7.3.1 Rapport des effectifs scolaires

M. Bolduc, directeur du Service des finances, présente le rapport des effectifs scolaires au mois de novembre. À noter, une augmentation de 7 élèves à l'école Immaculée-Conception depuis l'an dernier.

7.3.2 Communications

Mme Carol-Ann van Rassel, directrice du Service des communications, présente le rapport des communications au CSDC des Aurores boréales pour l'année scolaire 2016-2017, avec un accent particulier sur les stratégies de marketing numérique.

7.3.3 Sorties éducatives

Mme Allaire présente le rapport des sorties éducatives qui ont été approuvées depuis la dernière réunion du Conseil.

7.3.4 Budget révisé 2017-2018

Reporté.

7.3.5 Processus de planification budgétaire 2018-2019

M. Bolduc présente le processus de planification budgétaire 2018-2019 à titre d'information.

7.3.6 Plan d'amélioration du conseil (PAC) 2017-2018

Mme Major-Levesque présente les objectifs du plan d'amélioration du Conseil pour l'année 2017-2018.

8. RAPPORTS DES COMITÉS

8.1 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)

Conseillère Payeur présente les rapports des réunions du CCED qui ont eu lieu le 16 octobre et le 13 novembre 2017.

Résolution n°174-03 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les rapports du comité consultatif pour l'enfance en difficulté, tels que présentés.

Adoptée

8.2 Comité des politiques

Conseillère Marcotte Roy mentionne que la réunion du comité des politiques du 16 octobre fut annulée car il n'y a eu aucune modification aux 5 politiques révisées.

Résolution n°174-04 proposée par Conseillère Marcotte Roy, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales maintienne la politique « Admission d'élèves non-catholiques », telle que présentée.

Adoptée

Résolution n°174-05 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Coughlin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales maintienne la politique « Administration de médicaments », telle que présentée.

Adoptée

Résolution n°174-06 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseiller J.-P. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales maintienne la politique « Santé et sécurité », telle que présentée.

Adoptée

Résolution n°174-07 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales maintienne la politique « Recrutement et embauche du personnel », telle que présentée.

Adoptée

Résolution n°174-08 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales maintienne la politique « Assiduité et absentéisme », telle que présentée.

Adoptée

8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8.5 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8.6 Comité de la participation des parents (CPP)

Conseiller Lauzon indique que la réunion a été annulée en raison d'intempéries.

8.7 Comité directeur sur l'accessibilité

Néant.

8.8 Comité de démarchage politique

Néant.

8.9 Comité des finances

Néant.

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

9.1 Ouverture officielle de l'école Immaculée-Conception

Mme Allaire mentionne qu'on commence à penser à l'ouverture de la nouvelle école à Ignace. Elle suggère qu'à l'occasion de la réunion du 5 mai, le Conseil pourrait se déplacer à Ignace, faire la cérémonie à l'heure du dîner, et permettre ainsi aux conseillers d'être présents. Les options possibles seront présentées à la réunion du mois de février.

10. ARTICLES D'INFORMATION

10.1 CSDCAB : mise à jour du calendrier des réunions du Conseil et de ses comités – 12/17, 1/18 et 2/18

10.2 Calendrier de formations – 12/17

10.3 Coupures de journaux

10.4 Lettre – Le Consortium des élèves du Nord de l'Ontario

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Néant.

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 174-09 proposée par Conseiller Martinie, appuyée de Conseillère Owca

QUE Conseillère Gleeson assume la présidence et que l'on sié debate en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

Rapport de la présidente

Administration

Finances et immobilisations

Ressources humaines

Questions des membres

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 174-CP06 proposée par Conseillère Coughlin, appuyée de Conseiller Lorek

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

Adoptée

Conseiller Lauzon quitte la salle à 20h31

Conseiller Lauzon retourne dans la salle à 20h40

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 174-CP01 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseillère Lorek

ATTENDU QUE le Conseil a reçu un avis juridique du cabinet Emond Harnden en date du 1^{er} décembre 2017;

ATTENDU QUE cet avis juridique confirme que les cadres supérieurs du Conseil, à l'exception de la direction de l'éducation, n'auraient pas dû être sujets au gel de la rémunération puisqu'ils négociaient collectivement;

ATTENDU QUE certains cadres supérieurs ont présenté des demandes de paiements rétroactifs sous forme de mise en demeure adressée au Conseil;

ATTENDU QUE le Conseil désire régler ces demandes sans la nécessité de procéder devant un tribunal;

IL EST RÉSOLU que le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive l'avis juridique du cabinet Emond Harnden du 1^{er} décembre 2017.

Adoptée

Résolution n° 174-CP02 proposée par Conseillère Coughlin, appuyée de Conseillère Payeur

IL EST RÉSOLU que le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le paiement rétroactif de la rémunération aux cadres supérieurs ayant signé une mise en demeure, à l'exception de la direction de l'éducation, depuis l'entrée en vigueur du gel en échange d'une quittance pleine et entière en faveur du Conseil.

Adoptée

Résolution n° 174-CP03 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

ATTENDU QUE depuis 2010, le gouvernement de l'Ontario a adopté des lois ayant comme objet de restreindre la rémunération des cadres supérieurs du secteur parapublic, qui inclut les conseils scolaires;

ATTENDU QUE les conseils scolaires doivent préparer un cadre de rémunération des cadres supérieurs pour approbation par le ministère de l'Éducation;

ATTENDU QUE le Règlement 304 / 16 prévoit les modalités du cadre de rémunération des cadres supérieurs;

ATTENDU QUE la première soumission du Cadre de rémunération le 29 septembre 2017

a été refusée par le ministère de l'Éducation;

ATTENDU QUE le Conseil désire soumettre pour approbation un nouveau Cadre de rémunération tel que proposé par l'administration le 8 décembre 2017;

IL EST RÉSOLU que le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve en principe le cadre de rémunération modifié le 8 décembre 2017 pour soumission au ministère de l'Éducation, qui inclut le calcul de la rémunération de ses cadres supérieurs pour tenir compte du principe de l'équité, des comparateurs pertinents identifiés et des droits constitutionnels qui s'appliquent.

Adoptée

Résolution n° 174-CP04 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport « Rapport DÉ 17-18 :01 », tel que présenté.

Adoptée

Résolution n° 174-CP05 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte le rapport RH 2017-18 : 05, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n° 174-10 proposée par Conseiller Lauzon, appuyée de Conseillère Coughlin

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

13. AVIS DE PROPOSITIONS

Néant.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

Résolution n° 174-11 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseillère Langevin

QUE la séance de la 174^e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 8 décembre 2017, soit levée à 21 h 15.

Adoptée


Sylvie Payeur
Présidente

/gb


Lucie Allaire
Directrice de l'éducation